



Dossier-Ressources

1. Qu'est-ce que « Sarahah »

1.1. Généralités

Sarahah est un réseau social développé en 2016 en Algérie par Zain al-Abidin Tawfiq. Il s'est propulsé en 2017 parmi les applications les plus téléchargées sur le Google Play et l'App Store. Sarahah est une messagerie anonyme semblable à Ask.fm, dans laquelle l'anonymat est asymétrique : celui qui envoie le message est inconnu, celui qui le reçoit est ciblé par le destinataire. Au départ, son créateur imaginait surtout permettre d'améliorer les relations et le bien-être au sein d'une entreprise en permettant aux employés de s'exprimer de manière anonyme sur les changements éventuels à apporter dans l'organisation ou encore de donner leur avis sur leur patron ou leurs collègues.

L'idée est donc de dire les choses en toute franchise. Car c'est bien de ce terme que provient le nom de « Sarahah » en arabe : franchise ou honnêteté.

Progressivement, Sarahah quitte le monde de l'entreprise pour s'étendre à toute personne ayant envie d'écrire de manière anonyme. L'application attire les adolescents et s'installe dans leurs relations avec, malheureusement, une utilisation détournée. Elle permet, sous couvert d'anonymat, de déverser injures et propos malveillants à l'encontre d'une autre personne.

D'abord site web, son créateur a ensuite développé une application mobile qui a largement contribué à son expansion. Le succès gagne d'abord le monde arabophone, pour ensuite se répandre dans le monde entier suite à un coup de chance. L'expansion de Sarahah a été provoquée par Snapchat qui a ajouté une nouvelle fonctionnalité : [on peut coller un lien Internet sur une photo éphémère que l'on publie.](#)

1.2. Caractéristiques principales

Lors de la création d'un profil, le choix de la date de naissance indique que l'on doit être âgé de plus de **17 ans**. Sur [l'App store](#), l'âge minimum requis est également de 17 ans et sur le [Google Play](#), on demande un accord parental.

En vous inscrivant à Sarahah, vous acceptez les termes d'utilisation suivants :

- Sarahah peut bloquer votre profil si les gestionnaires le jugent nécessaire.
- La création d'un profil usurpant l'identité ou copiant un autre profil est interdite.
- Les comptes inactifs pourront être supprimés quand Sarahah le souhaite.
- Les profils ou les messages pourront être supprimés par Sarahah s'il le juge nécessaire.
- Les informations du profil peuvent être utilisées par Sarahah à des fins commerciales sous forme anonymisée ou en tant que statistiques.
- Le fait de donner son adresse e-mail (obligatoire) permet à Sarahah de nous contacter et de nous transmettre des e-mails avec option de désinscription.
- Les contenus de communication (messages) sont de la responsabilité de leurs auteurs et non de Sarahah, de même que leurs conséquences éventuelles.

En ce qui concerne la politique de confidentialité, Sarahah mentionne récolter les données suivantes :

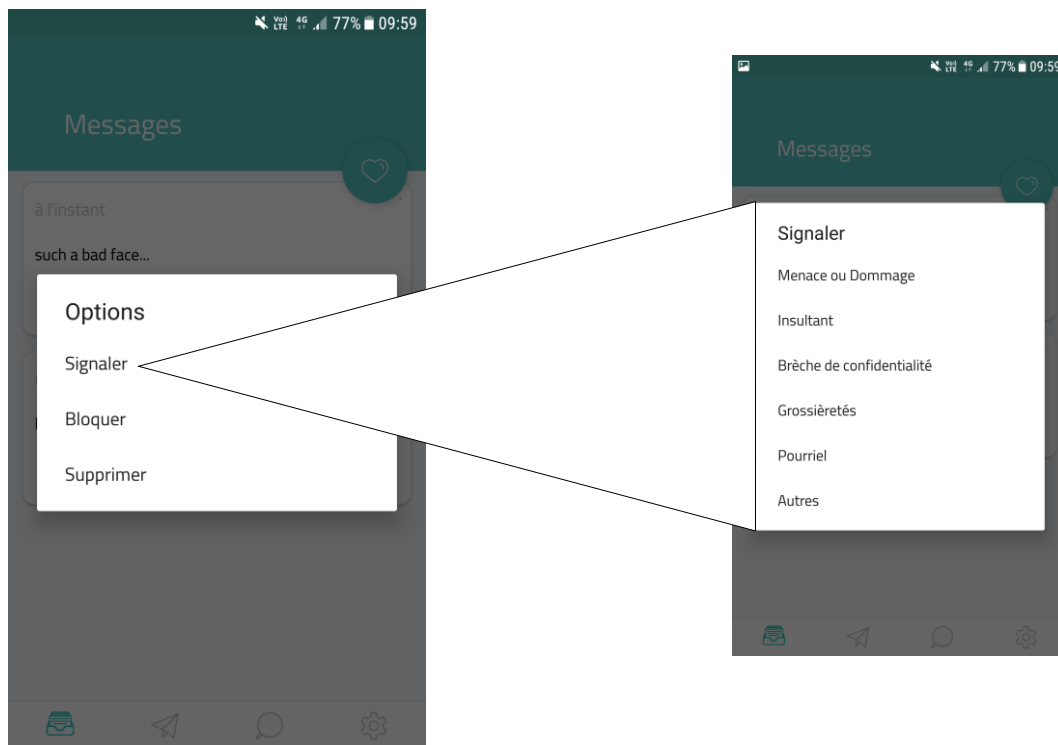
- Navigation : le temps de connexion et les pages Sarahah visitées.
- L'adresse IP, tout en précisant que tous les sites Web le font.
- La récolte de données spécifiques lors de sondages permet à Sarahah de se perfectionner, mais l'utilisateur est autorisé à refuser ces enquêtes.
- Les liens vers d'autres sites externes (notamment commerciaux – GoogleAds) peuvent apparaître sur le site. Ces annonceurs ont le droit d'utiliser nos informations personnelles comme le temps de visite, l'heure de connexion et l'affichage d'autres sites web (excluant nos noms, adresse, e-mails et numéros de téléphone), dans le but de fournir des publicités ciblées.
- Les données personnelles (nom, adresse, téléphone, e-mail) ne sont donc pas publiées, à moins d'une injonction judiciaire.

Cet aperçu des principales conditions d'utilisation montre qu'il faut être vigilant par rapport aux contenus publiés via la plateforme. Le principe de base de l'application est l'anonymat, mais, en réalité, les utilisateurs ne sont pas anonymes aux yeux de Sarahah et elle peut, en tout temps, et de son propre chef, supprimer des profils, des contenus et même fournir des données à l'autorité judiciaire.

Sarahah propose, dans les réglages, de ne pas apparaître dans les recherches et de bloquer les envois de messages d'utilisateurs qui ne se sont pas inscrits chez Sarahah. Ceci permet d'avoir un meilleur contrôle sur les contenus auxquels ils pourraient être confrontés. Pour pouvoir commenter n'importe quel profil, il faut donc se créer un compte.

De plus, il est possible de supprimer les messages reçus ou envoyés (1), de bloquer les messages ou profils gênant et de les signaler à l'administrateur (2):

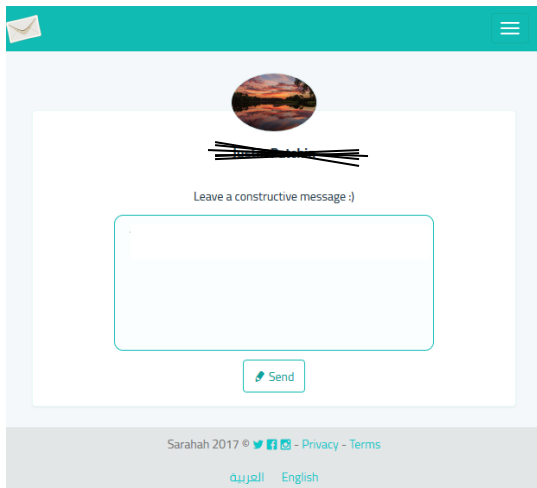
Pour chaque message reçu, il y a les options suivantes tant sur ordinateur que sur smartphone :



- Signaler l’auteur du message
On vous demandera alors de choisir une catégorie (raison) et vous devrez ensuite confirmer le signalement. Dans ce cas, Sarahah recevra le signalement et le traitera le cas échéant.
- Bloquer l’auteur du message
En bloquant l’auteur du message, vous évitez qu’il ne vous envoie d’autres messages. Cette option s’applique pour tous les auteurs qui ont un profil sur Sarahah.
- Supprimer le message
Le message sera supprimé de votre application.

2. Comment ça marche ?

En possédant le lien vers le profil d’une personne, tout un chacun peut laisser un message anonymement (c’est à dire sans avoir besoin de se créer un profil sur Sarahah) pour autant que le destinataire accepte les messages anonymes. Sinon, un message interdisant l’envoi est affiché.



Pour pouvoir recevoir des messages, il faut se créer un profil:

Les informations personnelles peuvent être modifiées en tout temps, une fois le profil créé.

Les messages reçus, envoyés ou mis en favoris arrivent dans l'onglet « messages ». A l'heure actuelle, on ne peut pas répondre aux messages et on ne peut pas savoir qui en est l'auteur.

Il y a une fonction de recherche de profils par pseudo. Au vu du nombre d'utilisateurs, il est très compliqué, pour ne pas dire impossible, de chercher un profil en particulier sans avoir le pseudo exact ou le lien direct vers le profil.

L'utilisation de Sarahah est liée à d'autres réseaux sociaux, puisque l'idée de base consiste à publier sur Snapchat ou Instagram le lien qui mène au profil Sarahah.

3. Risques liés « Sarahah »

Le risque principal de cette application est l'exposition à des contenus inadaptés : injures, propos malveillants ou encore sollicitations sexuelles, ce qui peut conduire aussi à des situations de cyberharcèlement.

L'anonymat prôné par l'application renforce le sentiment d'impunité et pousse les utilisateurs à la désinhibition et à la surenchère.